

Assemblée des délégués du 30 mai 2023

Présidence :	Elie Alexandre
Présents :	Brasey Yvan Bongard Serge Cuany Didier Dubey Maurice Hotz Patrick Keusen Jean-Daniel Ney Sébastien Catano Sarah (consultante)
Excusé :	Tapia Virginie
Comité directeur	Cotting Philippe Guerry Claude-Alain Guinnard Sébastien Rossel Serio Anne-Paule Savoy Nicolas Sudan Benoît

Lieu : Ecole de Delley, Route de Portalban 16, 1567 Delley – 20h00

M. Alexandre Elie, président, ouvre l'assemblée à 20h00

Conformément aux statuts de l'Association art. 10 al. 2, l'assemblée ordinaire a été convoquée par le Comité de direction dans les délais légaux, par convocation personnelle, par courriel, et parution dans la feuille officielle du canton de Fribourg du 12 mai 2023 selon l'ordre du jour suivant :

1. Salutations
2. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des délégués du 4 avril 2023
3. Nominations
4. Comptes 2022
 - 4.1 Présentation des comptes de fonctionnement
 - a) Rapport de la commission financière
 - 4.2 Présentation des comptes des investissements
 - a) Rapport de la commission financière
 - 4.3 Rapport de l'organe de révision
 - 4.4 Approbation
5. Informations et divers

1. Salutations

M. Elie salue les personnes présentes, et excuse Mme Virginie Tapia.

M. Ney est nommé scrutateur.

2. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des délégués du 4 avril

Le PV est accepté à l'unanimité sans remarque.

3. Nominations

M. Philippe Cotting est élu comme président du CoDir de l'AISDPG

M. Nicolas Leuenberger et M. Didier Cuany sont nommés par l'assemblée en tant que membres du CoDir de l'AISDPG

M. Maurice Dubey est élu comme délégué et vice-président de l'assemblée des délégués et il rejoindra également, comme membre, la commission financière.

4. Comptes 2022

4.1 Présentation des comptes de fonctionnement

M. Sébastien Guinnard nous présente les comptes 2022 avec un léger dépassement par rapport au budget d'environ fr. 5'500.- par commune.

Au niveau de la scolarité obligatoire il y a eu moins de dépenses que budgété. Les charges sont bien maîtrisées.

Les transports scolaires ont coûté moins que budgété. Le montant dépend du nombre d'enfants scolarisés à transporter.

En ce qui concerne les bâtiments scolaires, la participation des communes était budgétée à fr. 677'700.-. Avec MCH2 les biens ont dû être estimés et les amortissements sont fixés par type de biens par rapport aux investissements. C'était un exercice assez compliqué et qui a une influence dans les charges ce qui explique que la participation des communes s'élève à fr. 751'610.10

M. Maurice Dubey demande des informations sur le fonctionnement des panneaux solaires. M. Sudan lui répond qu'une partie de l'électricité est utilisée en autoconsommation et que le reste est injecté dans le réseau. Avec ce qui est réinjecté dans le réseau et les onduleurs nous arrivons à faire des statistiques sur la consommation mais pas au niveau des comptes, il n'y a pas d'entrées de produits de l'électricité.

Accueil de jour. La participation des communes a baissé, elle a été budgétée à fr. 71'950.- et dans les comptes le montant est de fr. 39'406.55. Il y'a plus de dépenses au niveau des charges mais aussi plus de participations des parents. Il faut savoir qu'une subvention 2021 se trouve également dans les comptes 2022.

Gérance de la fortune - dettes, équilibré par rapport au budget.

Il n'y a pas de questions sur les comptes de fonctionnement

4.2 Présentation des comptes d'investissement

Les deux points des comptes d'investissements concernent l'éclairage du skater et l'aménagement de la buvette.

Il n'y a pas de question concernant les comptes d'investissement

a) Rapport de la commission financière

M. Keusen nous fait lecture du rapport de la commission financière et propose d'approuver les comptes de fonctionnement et les comptes d'investissement.

4.3 Rapport de l'organe de révision

M. Keusen nous fait lecture du rapport de révision. Les comptes sont conformes aux prescriptions légales et l'organe de révision propose à l'assemblée d'approuver les comptes sans réserve.

4.4 Approbation

Les comptes de fonctionnement et d'investissement sont approuvés à l'unanimité.

5. Informations et divers

M. Cotting nous informe qu'un recours a été déposé à la préfecture et qu'une pétition est également en cours concernant la décision de clôturer le terrain, prise lors de la dernière assemblée des délégués.

Il fait son mea culpa concernant la communication qui aurait pu être faite aux citoyens pour expliquer que le terrain ne sera pas interdit aux enfants. L'intention est de pouvoir contrôler les accès et les utilisateurs.

M. Bongard informe que Le giron des musiques a eu lieu à Grandcour et l'AISDPG a été remerciée pour la mise à disposition des salles.

M. Savoy annonce que pour Mme Javet c'est sa dernière Assemblée et il la remercie pour son travail de qualité.

M. Cotting informe l'assemblée que Mme Béatrice Wolf a été sélectionnée parmi 30 autres dossiers pour reprendre le poste de collaboratrice administrative. Elle commencera le 1^{er} juin pour lui permettre de se mettre au courant avec Mme Javet.

Ainsi fait à Gletterens, le 9 juin 2023

Au nom de l'assemblée des délégués


La secrétaire
Béatrice Wolf

Le Président
Alexandre Elie

